

Réunion du 8 novembre 2022

Absent : néant

Secrétaire de séance : Valérie BERGON

Contractualisation avec le Département :

Le maire signale le rajout dans la contractualisation d'une ligne Amélioration énergétique espace culturel (photovoltaïque) pour 50 000 €.

PLU :

Compte-rendu du travail abordé avec le bureau DEJANTE, lors de la dernière réunion de la commission urbanisme : pour la Maisonneuve, extension en profondeur de la zone retenue, afin d'éviter le linéaire ; zone des gouttes : à revoir... car obligation de maintenir une zone naturelle au centre ; zone de la Bitarelle Sud : prévoir une sortie commune pour des raisons de sécurité ; zone de la Bitarelle : trajet de sortie à revoir... ; zone au nord du lotissement de la Croix du Doubs : voirie à supprimer donc réduction de la zone constructible.

Prochaine réunion demain à 9h30 : reprise du règlement écrit.

Au printemps : étude environnementale finale... d'où importance de terminer avant le printemps.

Parc du castel :

La société MIC SIGNALOC a fini sa prestation, il y aura une réserve pour une plaque en lave émaillée fendue lors de sa pose. Il y a 2 avenants à valider pour les lots 5 et 6 (MIC SIGNALOC) :

Lot 5 : 1 770,56 € H.T. en moins, ce qui porte le marché définitif à 13 432,44 € H.T.

Lot 6 : 217,00 € H.T. en moins, ce qui porte le marché définitif à 16 909,50 € H.T.

Le conseil délibère favorablement

Pour SEVE PAYSAGE, il ne reste plus que des plantations et les 3 bancs.

Lundi 21 novembre à 11h : réception des travaux pour les lots 5 et 6

Hostellerie de la Vallée :

Compte-rendu de la réunion du 2 novembre dernier pour examen de l'APD : évocation des rénovations prévues, obligation d'une mise aux normes d'un sanitaire pour PMR dans la grande chambre (au-dessus du bar) ; pour l'énergie : il est prévu un poêle à granulés ; Gérard TOURNEIX précise que la pose d'une pompe à chaleur nécessiterait le changement de tous les radiateurs et non adapté aux bâtiments rénovés. Il a été demandé le montant mini et maxi en frais de fonctionnement énergétique : cela sera possible en excluant la consommation de la cuisine. Valérie BERGON s'interroge sur le rajout d'une porte pour pouvoir avoir deux chambres communicantes pour les familles, Roland ESTEPHAN propose la pose d'une porte en bout de couloir pour faire communiquer les 2 chambres du fond.

Coût en augmentation pour les travaux : estimation à 778 500 € HT ...

Nécessité d'engager une consultation pour recruter un coordonnateur SPS (3 bureaux consultés au départ LEYRAT / SOCOTEC / DEKRA) et un bureau de contrôle (3 bureaux consultés au départ SOCOTEC / DEKRA / APAVE).

Le conseil approuve l'APD et donne pouvoir au maire pour les consultations SPS et bureau de contrôle.

Possibilité d'adhésion au COS :

Cotisation de la collectivité 0,75 % (pour les employés : 0,25 %).

Participation de la commune : environ 1150 €.

Le conseil valide sous réserve que les employés soient intéressés.

Voirie :

Jean-Jacques MONTEIL présente plusieurs devis ; pour le CR de la Bastide : devis d'EYREIN TP 6 883 € HT, ou devis de MALET 4 729,50 € HT (+ 1 840,50 € HT pour CR du Mas) soit 6 570 €. L'entreprise Malet est plus intéressante et donc retenue.

Jean-Jacques MONTEIL a depuis demandé à cette dernière d'autres devis :

CR des forages du Breuil : 5 002,20 € HT

CR des étangs d'Hublanges : 4 423,05 € HT

Intervention traversée de route sur VC à Vieillemarette : 832,80 € HT

Total des travaux : 16 828,05 € HT

Le conseil valide les travaux.

Projet PAV de TULLE AGGLO :

Présentation de l'emplacement des Points d'Apport Volontaire, c'est conforme à la visite du bureau d'études de cet été.

Il a été demandé un PAV supplémentaire sur la commune, par question d'équité, il y a un choix à faire : la Maisonneuve ? la Croix du Doubs ? Mars ?...

On pourrait demander un renforcement du PAV de la Croix du Doubs (3 ou 4 colonnes) et son déplacement de quelques mètres juste avant l'intersection avec la route des Combelles.

Affaires diverses :

- Correspondant sécurité incendie : ce sera Jérôme BOURDEIX
- Comice agricole : Jérôme BOURDEIX donne quelques informations : il aura lieu le samedi 12 août 2023 sur le site du complexe sportif à Orliaguet (chapiteau pour le repas + buvette), parkings et présentation des animaux dans les 2 près à côté (le fermier a donné son accord).
Il y aura une réunion avec les associations de la commune : possibilité de les associer. La route d'Orliaguet sera en sens unique. Préparation de l'installation dès le jeudi. Information via le bulletin communal. Lisette NOILLAC demande à ce que les riverains soient prévenus. Habillage : polos ou tee-shirts DU comice financés par la commune. La commune doit prendre en charge deux repas par exposant et le repas pour les élus et invités.
- Le contrat d'entretien annuel d'installation campanaire vient à échéance ; proposition des ETS BROUILLET de Noailles de le prolonger pour une durée d'un an (renouvelable par période successive de 1 an et une durée maximale de reconduction jusqu'au 31.12.2027). Montant : 238 € HT. Le conseil valide.
- Proposition de renouvellement de la convention de mise à disposition de la plateforme de dématérialisation du département (période 2023-2027), prestation gratuite. Le conseil valide.
- Achat vidéoprojecteur portable : l'ancien est obsolète... ; accord pour l'achat à Corrèze électronique service à Tulle.
- Station de relevage à Orliaguet (pour le syndicat du Puy des Fourches) : elle sera bien implantée sur la parcelle AB 304 (confirmation du bureau SOCAMA).

- Le maire signale qu'une extension de l'éclairage public au bourg a été renouvelé ; il faut se rapprocher de la FDEE19, car il y aurait sur le secteur concerné un problème électrique.
- Le maire signale qu'à la demande de la commune de Saint Priest de Gimel, une réunion sera organisée à la Préfecture le 21/11/2022 à 17h, apparemment Saint Priest n'est pas d'accord avec notre refus d'antériorité (année 2020-2021) de participation aux charges de la maternelle.
- Date du prochain conseil d'école : mardi 22 novembre.
- Jouets de Noël pour les enfants de Gimel : achat prévu le mardi 15 novembre à 17h
- Françoise VIDALIE fait un point sur la réunion de la commission enfance jeunesse de TULLE AGGLO de ce jour. Côté assistantes maternelles, la commune est en zone de tension. Il y a un constat général qu'une revalorisation du traitement des assistantes maternelles permettrait une attractivité de ce métier ; beaucoup arrêtent ou partent à la retraite sans être remplacés ; seules les MAM marchent bien...